

Sauvegarde et Embellissement de LYON

ASSOCIATION LOI 1901

BULLETIN de LIAISON

N° 2 FEVRIER 1984

ASSEMBLEE GENERALE

2 Décembre 1983

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 2 Décembre 1983, à 18 heures, dans les locaux de l'ancienne Ecole de Santé Militaire, avenue Berthelot, LYON 7e.

Le Président, Henry BERCHTOLD, ouvre la séance en remerciant les personnes, adhérents ou sympathisants, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette Assemblée,

- présente également les excuses d'un certain nombre d'invités,
- rappelle ensuite les objectifs de l'Association tels que les avaient fixés les Membres Fondateurs en 1975,
- cite quelques réalisations de S.E.L. pour en arriver à l'exercice 1983 et évoquer les nouvelles démarches entreprises,
- remercie l'ensemble de ceux qui ont pu contribuer aux actions de cet exercice,
- précise les moyens que S.E.L. a utilisés pour se faire connaître à l'extérieur, comme le Bulletin, la participation au Forum des Associations de janvier 1984 et aux différents C.I.C.A. (Comités d'Initiatives et de Consultations d'Arrondissements),
- rappelle enfin nos liens avec RENAISSANCE DU VIEUX LYON et l'U.C.I.L.,
- passe ensuite la parole à Jacques BONNARD, Secrétaire Général, qui expose le compte-rendu d'activité.

En préliminaire, celui-ci rappelle le temps consacré au travail cette année et l'assiduité de certains, qui paraissent encourageants,

- rappelle également les orientations qui cherchent à étendre les activités de S.E.L. à l'ensemble de l'agglomération avec, comme objectif : prévenir plutôt que guérir,
- résume cette volonté en exprimant le souci de S.E.L. d'aider à créer, dès aujourd'hui, le "Patrimoine de Demain",
- reprend ensuite les principaux sujets traités ou démarrés en 1983.

La parole est ensuite donnée au Trésorier, Pierre JAMET, qui évoque Les ressources et dépenses de l'année 1983 et présente une évaluation du budget pour l'année 1984.

Ce rapport financier, comme le rapport moral, sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur BERCHTOLD porte à la connaissance de l'Assemblée les changements d'Administrateurs (ceux qui ne se sont pas représentés après tirage au sort et ceux qui sont proposés...).

Une personne de l'Assemblée (J.P. MERCIER) se propose également pour participer au Conseil.

L'Assemblée donne son accord sur ces changements.

Monsieur BERCHTOLD propose ensuite à l'Assemblée le projet de changement d'adresse du Siège Social, afin de dissocier celui-ci de l'adresse du Président et de l'amener, par la même occasion, au coeur de LYON.

La proposition d'un local, 28, rue de la Part-Dieu à LYON 3e est acceptée.

Le Président cède sa place aux invités afin qu'ils se présentent et qu'ils évoquent leurs responsabilités.

Monsieur BOTLAN, Conservateur Régional des Monuments Historiques, nous parle le premier de ses activités et de son rôle de coordination entre techniciens, élus, propriétaires privés.....

Il rappelle l'origine des procédures de classement et leur évolution et précise les nuances entre un classement et une inscription à l'inventaire supplémentaire.

Cette intervention se termine sur un court débat servant d'exemple et concernant la verrière de la gare des Brotteaux.

Monsieur THEVENOT, Architecte des Bâtiments de France, lui succède en rappelant d'abord l'origine de sa fonction et son rattachement variable suivant les structures ministérielles.

Il nous montre comment son Service s'intéresse à un grand nombre de sujets touchant à l'environnement urbain (4.000 dossiers instruits dans le département cette année !).

Un court débat s'ensuit sur la politique à tenir quant au ravalement des façades des immeubles et à la maîtrise à retenir.

Madame MASSON, de l'Agence d'Urbanisme, présente à son tour les projets de réutilisation des bâtiments de l'ancienne Ecole de Santé Militaire, centrés sur la présence en centre-ville de l'Université et sur les besoins en locaux d'autres organismes culturels dont certains rattachés à la ville de LYON, sans oublier la vie associative et locale.

La soirée se termine, après ces interventions, par le verre de l'amitié, dans une ambiance fort sympathique.

S.E.L. PARTICIPE, EN CE QUI LE CONCERNE, AUX COMITES D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION DE TOUS LES ARRONDISSEMENTS DE LYON ET REMERCIE MMmes ET MM. LES MAIRES DE LEUR ACCUEIL

TRAVAUX dans la VILLE

Travaux à St Jean, Bellecour, cours Gambetta et en bien d'autres lieux encore.

Nous pensons qu'il faut s'en réjouir car c'est là le signe que la ville s'adapte aux nécessités du développement et tient compte des besoins des habitants.

Mais ces travaux, outre la gène provisoire qu'ils entraînent, obligent à des destructions et des modifications du paysage qui, pour être nécessaires, n'en sont pas moins traumatisantes.

Il est toujours difficile d'assister, par exemple, à l'arrachage d'arbres, même si c'est pour la bonne cause. D'autres les remplaceront et le nouvel aménagement des sites modifiés sera fait, nous en sommes persuadés, avec tout le soin nécessaire.

Il faut, certes, vivre avec son temps, tout en profitant des travaux pour embellir la cité mais aussi sauvegarder les richesses du passé.

H.B.

Principaux Dossiers traités ou démarrés en 1983

- Rue des Farges

Recentrage effectué avec Madame SGORBINI.
Surveillance du respect des engagements pris dans le nouveau permis de construire.

- Place des Terreaux

Echange de points de vue avec M. THEVENOT, Architecte des Bâtiments de France, en particulier en ce qui concerne les arbustes mis en place non conformes au style du site et au traité des sols.

- Publicité

Il a été retenu, sur ce thème, de promouvoir la loi de décembre 1979 ainsi que les réglementations locales concernant l'affichage publicitaire et les enseignes.

Le cadre des C.I.C.A. est, entre autres, retenu pour l'aborder et la presse y a fait écho à une occasion déjà.

- Le château Lamothe

Cette étude a été abordée en 1983 mais peu avancée. Toutefois, les premières discussions ont permis, de façon interne, de faire prendre conscience de l'intérêt à la fois du château, souvent méconnu, et de son environnement peu construit, potentiellement très intéressant, pour lesquels il convient de réfléchir à une utilisation future.

- Place Guichard

Cette place, qui avait été aménagée en surface à la suite de la construction du métro, a fait l'objet, de la part de S.E.L., de propositio en ce qui concerne la mise en valeur des façades qui l'entourent comme par exemple :

  - souhait d'une architecture noble et actuelle pour une nouvelle construction côté ouest (rue Vendôme)
  - souhait d'un ravalement de façade respectant l'homogénéité d'architecture, côté nord (rue de la Part-Dieu)
  - souhait de mise en valeur des fresques de la Bourse du Travail côté est (rue de Créqui). Il existe, en effet, une décoration murale sans doute de plus grande valeur que certaines peintures effectuées aujourd'hui.

- Arbres

Nous avons exprimé notre inquiétude quant au sort réservé à certains arbres bordant nos avenues (en particulier boulevard du 11 Novembre à VILLEURBANNE).

Des courriers ont été adressés aux municipalités de LYON et VILLEURBAN en particulier, afin de leur demander plus de vigilance.

- Rues piétonnes (rue de la République)

Nous avons exprimé notre soutien au concept de nos rues piétonnes et souhaité ne pas revenir en arrière sur ce point.

Nous avons insisté pour être consultés dans de tels cas.

- Quais et bas-ports du Rhône (15 novembre 1983)

Elaboration d'un dossier très global visant à analyser les principaux points d'amélioration devant permettre à ce site de présenter une image digne de son importance.

Ce dossier, présenté par thèmes, conclut en classant les critiques ou propositions par ordre de difficultés de résolution.

→

Il propose, en outre, la mise en place d'une commission d'étude pour l'aménagement des bas-ports.

Cette étude a fait l'objet d'une diffusion récente aux élus concernés ainsi qu'à certains techniciens ou responsables d'organismes liés à la vie du fleuve.

POUR UNE VILLE PROPRE

Le temps assez clément du mois de décembre et l'éclat varié du ciel, tout en nuances, n'ont fait que confirmer le qualificatif de LYON-Ville Lumière.

Certes, cela nous a permis de faire agréablement du lèche-vitrines, passe-temps de circonstance en cette fin d'année.

Cependant ces marches dans les rues nous ont replacés en face d'une réalité plus terre à terre : la saleté des trottoirs et des caniveaux obligeant nos yeux à être attentifs à l'évolution de nos pas.

Bien sûr, en tant qu'usagers, nous en sommes partiellement responsables : papiers en tous genres, récipients en plastique traînant à terre, cartons, sapins de Noël et objets indésirables amoncelés au pied des platanes, etc...

Il est évident qu'en tant que propriétaires de chiens nous sommes responsables des déjections déposées sur les trottoirs ou les lieux de passage.

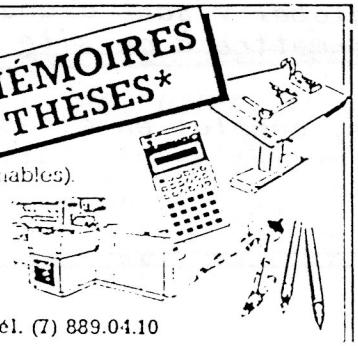
Nous sommes d'autant plus fautifs que les corbeilles à papier sont à portée de main et les caniveaux à portée de laisse.

Cette malpropreté, désagréable à cotoyer, source parfois d'accidents, ne contribue pas à l'agrément de la ville. Et il faut bien constater que, dans certaines rues telles la rue des Remparts d'Ainay et la rue de la République, dans le second arrondissement, ou la rue Professeur Weill, dans le sixième, pour ne citer qu'elles, le travail des cantonniers est insuffisant ou pas assez fréquents.

La mise en place, dernièrement, de services plus ou moins spectaculaires et plus ou moins bien accueillis comme les "canisettes" et l'opération de "Vivre à LYON-Service" : M.O.S.-Trottoirs, devraient permettre de remédier à cette situation.

Nous souhaitons que tous se sentent concernés et participent à ces actions afin de rendre notre ville plus plaisante.

Marielle BONNET

OZA
REPRODUCTION
MÉMOIRES THÈSES*

• Matériel et fournitures pour dessin industriel.
• Calculatrices (scientifiques, jeux, imprimantes, musicales et programmables).
• Reproduction de plans.
• Copies minute, listing, réduction, couleur, etc.
* Prix etudies, delais rapides - 10% sur présentation matériel
sauf gros
33, rue Malesherbes 69006 Lyon - Tél. (7) 889.04.10

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
21 ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
Tél. (7) 834.34.17

Président : Henry BERCHTOLD
Secrétaire : Jacques BONNARD
Trésorier : Pierre JAMET

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT
de LYON

Janvier 1984

CONSEIL D' ADMINISTRATION

du 2 Décembre 1983

Mr COHENDY	Georges	Membre fondateur Président Honoraire	46, Quai St Vincent 69001 LYON	T.(7)828.37.36
Mr BERCHTOLD	Henry	Président	21 ter, av. Gal Leclerc 69160 TASSIN LA 1/2 LUNE	T.(7)834.34.17
Mr BONNARD	Jacques	Secrétaire	100 c, Crs Lafayette 69003 LYON	T.(7)895.37.61
Melle BONNET	Marielle	Documentaliste	6, Quai de Serbie 69006 LYON	T.(7)889.22.93
Mr BOURBON	Louis	Vice-Président	3 bis, Montée du boulevard 69004 LYON	T.(7)828.89.72
Melle BOYER	Lise	Trésorier Adjoint	5, rue Appian 69005 LYON	T.(7)825.51.60
Mr DRILLIEN	J.Paul	Vice-Président	30, rue Tramassac 69005 LYON	T.(7)837.16.06
Mr DUCHER	André	Membre Fondateur	25 bis, q. R. Rolland 69005 LYON	T.(7)837.30.90
Mme ETIENNE	M.Christine	Vice-Président	5, rue Courteline 69100 VILLEURBANNE	T.(7)889.17.97
Mr FRICAUDET	Pierre		84, rue Vendôme 69006 LYON	T.(7)852.31.54
Mr GATEAU	Jean		2, boulevard des Belges 69006 LYON	T.(7)893.11.78
Melle GRASSIS	Madeleine		4, bd Anatole France 69006 LYON	T.(7)893.03.25
Mr JAMET	Pierre	Trésorier	29, rue des Chartreux 69001 LYON	T.(7)828.04.20
Mr LUDIN	L.Charles	Vice-Président	111, rue de Sèze 69006 LYON	T.(7)852.06.17
Mr MERCIER	J.Pierre		Le Chardonnet, 47 av. Valioud 69110 Ste FOY	T.(7)836.85.72
Melle MEUNIER	A.Marie	Secrétaire Adjoint	26, Chemin de Vassieux 69300 CALUIRE et CUIRE	T.(7)823.94.80
Mr MONTEIL	Marcel		Le Grépon, 47 av. Valioud 69110 Ste FOY	T.(7)825.93.55
Mme ROCHAS	Odile		5, Imp. Guillotière VOURLES 69390 VERNAISON	T.(7)805.34.18
Mr ROSIER	Alfred	Mbre fondateur, Vice-Président Honoraire, Délégué de SEL à PARIS	18, r. des 2 ponts en l'isle 75004 PARIS	T.(1)354.38.75
Mme VALFRE	M.Christine		3, Place des Terreaux 69001 LYON	T.(7)839.26.00
Mr WASMER	Roger		2, rue de Provence 69001 LYON	T.(7)828.49.06

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

PRESENTE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous avez certainement lu dans la presse que quelque six cent cinquante associations s'étaient réunies au Palais de la Foire les samedi 14 et dimanche 15 janvier 1984.

Toutes les associations qui désiraient participer à ce Forum avaient formulé une demande auprès de la ville de LYON. C'est ainsi que nous étions présents parmi des mouvements aussi divers que l'association des extra-terrestres, l'association de la Foire de LYON, l'association de l'hôpital St Luc, le Club des Naturistes, etc...

Bien que la ville de LYON eût classé avec vigilance les associations par affinités, notre stand était curieusement placé entre l'Association pour la Sauvegarde des Bêtes destinées aux Abattoirs et l'Association pour la Sauvegarde des Petits Oiseaux ! Erreur ou humour ?

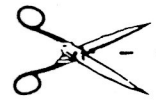
A quelle sauce serons-nous m(él)angés l'année prochaine ?

Toutefois, cette position ne nous a pas empêchés de rencontrer de nombreux amis et d'échanger nos idées.

J'en profiterai pour remercier nos Membres du temps qu'ils ont bien voulu consacrer à notre Association pour tenir notre stand. C'est la deuxième fois que la ville de LYON organise ce type de rencontre. Ne croyez pas que ce soit unique en France. BORDEAUX a aussi présenté son quatrième Forum des Associations au mois de janvier dernier.

Formulons un voeu : que notre prochain stand soit le reflet de l'image que nous nous faisons de notre cité.

Jean-Paul DRILLIEN



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

JE, SOUSSIGNE

NOM, PRENOM

Adresse Tél.

(1) renouvelle mon adhésion à S.E.L.

(1) adhère à S.E.L.

Ci-joint 1 chèque de 100 Frs - Cotisation 1984

Date Signature

A envoyer à M. Pierre JAMET - 29, rue des Chartreux, 69001 LYON
Trésorier

(1) Rayer la mention inutile